

Eolien en mer : des parcs sans subventions, une première mondiale

ÉNERGIE

Dong et EnBW, lauréats d'un appel d'offres en Allemagne, vendront l'électricité de leurs parcs au prix de marché.

Anne Feitz
@afeitz

Même l'Agence des réseaux allemande n'en a pas cru ses yeux en découvrant les offres proposées en réponse à son appel d'offres éolien en mer : trois projets (sur les quatre attribués jeudi soir) se passeront totalement de subventions ! Sur les parcs OWP West, Borkum Riffgrund West II et He Dreiht, les énergéticiens Dong et EnBW prévoient de vendre leur électricité au prix du marché. Un coût « très en deçà des attentes », a sobrement reconnu le président de l'agence, Jochen Homann. « Cela paraît incroyable ! », commente Mathieu Monnier, chargé de l'offshore chez FEE (France Energie Eolienne). « C'est la preuve que l'éolien en mer est devenu une énergie mature. »

Avec le quatrième parc (Gode Wind 3), attribué à Dong avec une prime de 60 euros par mégawatt-

heures (MWh), la subvention moyenne liée à cet appel d'offres de 1,550 gigawatt (GW) ressort à 4,40 euros/MWh. Elle s'ajoutera pour les énergéticiens au prix de marché de l'électricité au moment où les parcs seront mis en service, soit entre 2021 et 2025. A titre indicatif, le prix de marché moyen en Allemagne s'est élevé l'an dernier à 29 euros/MWh : à ce prix, l'électricité de ces parcs ressortirait à 33,4 euros, hors raccordement – un record absolu pour une énergie renouvelable.

Le précédent record de l'éolien en mer avait été établi en novembre 2016 sur le parc danois de Kriegers Flak, par Dong et Vattenfall, au prix (fixe) de 49,90 euros/MWh pour l'électricité vendue, sur une durée estimée à 12 ans. Ce prix s'entend lui aussi hors raccordement au réseau, « qui peut représenter dans ces pays entre 10 et 15 euros/MWh », indique Vincent Balès, directeur général de WPD Offshore France. Il n'en reste pas moins très inférieur aux prix obtenus en France, où les six parcs déjà attribués, pour 3 GW, bénéficieront de 180 à 200 euros/MWh.

Amélioration technique des futures turbines

« L'offre sans subventions est rendue possible par certaines circonstances



Le parc éolien allemand d'Amrum Bank West en mer du Nord. Photo dpa Picture-Alliance/AFP

propres à cet appel d'offres », a indiqué Samuel Leupold, patron de l'éolien chez Dong, dans un communiqué. Il rappelle non seulement que les coûts de raccordement ne sont pas inclus, mais aussi que l'échéance envisagée, 2024, laisse le temps aux fournisseurs (pas encore choisis) de développer la prochaine génération

de turbines : il table notamment sur des turbines de 13 à 15 MW – alors que les fournisseurs (Siemens, Vestas, General Electric) proposent aujourd'hui, au mieux, 8 ou 9 MW. Dong souligne enfin que le régime de vent de ces champs est favorable, et qu'il bénéficiera de synergies avec des parcs qu'il exploite à proximité.

« L'Allemagne ou le Danemark bénéficient d'un retour d'expérience qu'il nous faut encore acquérir en France », rappelle en outre Vincent Balès. Il s'agissait par ailleurs du premier appel d'offres en Allemagne, qui a stimulé la concurrence outre-Rhin. « Le pays a planifié des appels d'offres jusqu'en 2030, pour atteindre

l'objectif de 15 GW de capacités à cette échéance, et vient d'annoncer celui d'avril 2018, qui portera sur 1,610 GW : en s'engageant sur des volumes, il favorise la baisse des coûts », note de son côté Mathieu Monnier.

En France, une nouvelle procédure devrait contribuer à réduire les coûts.

Dans les pays nordiques, les autorisations et les études de risques techniques sont prises en charge en amont par l'Etat, ce qui permet aussi aux énergéticiens de réduire leur risque et de proposer des prix plus bas. En France, une nouvelle procédure dite « de dialogue compétitif » vient d'entrer en vigueur pour l'appel d'offres en cours à Dunkerque. Sans éliminer tout risque pour les énergéticiens, elle devrait contribuer à réduire les coûts dans l'Hexagone. « Il faudrait aussi que nous ne soyons plus contraints de figer l'ensemble des choix dès la remise de l'offre », souligne Vincent Balès. L'objectif de tomber à 150 euros, un temps évoqué pour le troisième appel d'offres français, pourrait alors être, lui aussi, dépassé. ■

Eiffage remporte un contrat à 800 millions pour la ligne 15 du Grand Paris

BTP

Quarante-cinq chantiers démarrent en juillet pour construire cette ligne.

C'est le premier contrat Grand Paris Express pour Eiffage.

Myriam Chauvot
mchauvot@lesechos.fr

Le Grand Paris Express se mérite et les Franciliens devront apprendre à vivre au milieu des pelleteuses : à partir de juillet et pour les cinq prochaines années, « la future ligne de métro 15 sud va donner lieu à 45 chantiers de BTP, contre une demi-douzaine de gros chantiers actifs actuellement », prévient Philippe Yvin, le président de la Société du Grand Paris (SGP). Cette dernière a attribué vendredi le troisième des gros lots de travaux de la ligne 15 à Eiffage.

Pour son premier contrat sur le Grand Paris Express et ses 25 milliards d'euros de travaux, Eiffage rejoint d'emblée Bouygues et Vinci dans le trio ayant gagné les lots les plus importants depuis janvier. Pour 795 millions d'euros (dont 435 millions de part propre), le consortium d'Eiffage creusera les

7 kilomètres de tunnel à deux voies reliant la gare de Saint-Maur-Créteil à celle de Bry-Villiers-Champigny, et construira, outre ces deux gares, celle de Champigny Centre.

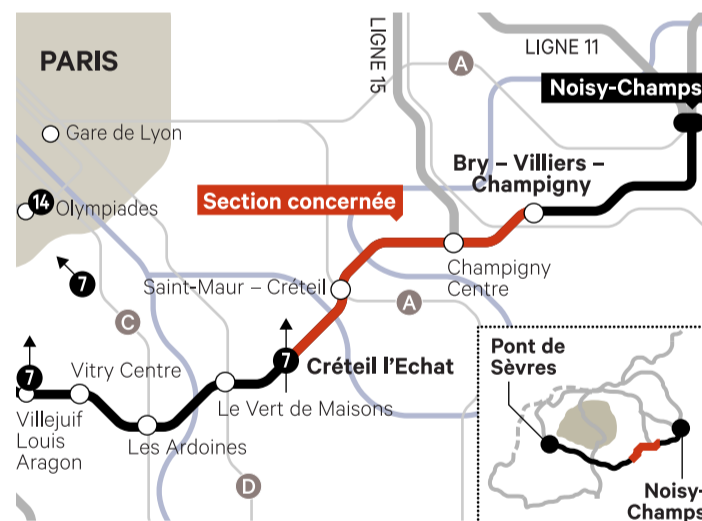
Record de profondeur

Eiffage gagne, avec ce contrat, l'occasion d'apposer son nom à un record car « la gare de Saint-Maur sera à 50 mètres de profondeur, ce sera la plus profonde de tout le réseau francilien », souligne Philippe Yvin. La profondeur des gares des nouvelles lignes 15, 16, 17 et 18 varie de quinze à cinquante mètres, avec une moyenne de trente mètres, soit bien plus que le réseau de métro parisien. Saint-Maur-Créteil détrône largement la station la plus profonde de Paris, dans le 18^e arrondissement, Abbesses (-36 mètres). Pour le lot d'Eiffage, les travaux préparatoires commenceront dès mai, et « nous démarrerons simultanément mi-juillet le génie civil des trois gares du parcours », explique Pascal Hamet, en charge du Grand Paris chez Eiffage. « Dans le même temps, deux tunnels vont creuser l'un vers l'autre pour se rejoindre à Champigny. »

Si Paris se voit attribuer les Jeux Olympiques de 2024, les tronçons nécessaires à la desserte des sites doivent être prêts, ce qui concerne tout ou partie des nouvelles lignes 14, 15 sud, 16, 17 et 18. L'activité va donc être soutenue. « Les chantiers des

Le nouveau contrat d'Eiffage sur la ligne 15 sud

Grand Paris Express — Ligne 15 sud — Autres lignes
Réseau existant (hors tramway et bus) — A RER — B Métro



« LES ÉCHOS » / SOURCES : EIFFAGE, SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

gares, qui sont dans le tissu urbain le plus dense, travailleront de 7 heures à 20 heures cinq jours sur sept et les sites de creusement au tunnelier, moins proches des habitations, travailleront 24 heures sur 24, cinq jours sur sept, voire, ponctuellement, sept jours sur sept », précise Pascal Hamet.

Les derniers lots de la ligne 15 sud seront attribués fin mai, puis fin juin pour la liaison Fort-d'Issy-Pont-de-Sèvres (plus de 500 millions d'euros), et les appels vont s'enchaîner cette année pour tenir l'échéance de 2024, sur les lignes 16, 17, 18... Le programme d'Eiffage a le mérite de la simplicité : le groupe répondra à tout.



À NOTER
Eiffage reprendra début juin les travaux de prolongation de la ligne 14 vers Saint-Ouen, suspendus pour des problèmes d'étanchéité à la station Porte-de-Clichy.

Lire « Crible »
Page 34



Les marchés déjà attribués

● Mars 2016

– La construction de la gare de Fort d'Issy-Vanves-Clamart sur la ligne 15 sud à Bouygues Travaux Publics et Soletanche Bachy.

● Septembre 2016

– La réalisation du tunnel foré entre Noisy-Champs et Bry-Villiers-Champigny au groupement Alliance. – Les travaux de l'arrière-gare de Noisy-Champs à un groupement Parengé, Dacquain parois moulées et Léon Grosse TP.

● Février 2017

– Pour les nouvelles lignes de métro du Grand Paris, 800 millions à Bouygues. – Un tronçon de la future ligne de métro 15 sud à Vinci et SPIE Batignolles pour 926 millions.

Plus de rénovations énergétiques pour les artisans du bâtiment

BTP

Le neuf n'est plus le seul facteur de croissance.

La rénovation énergétique semble enfin se réveiller. L'activité globale des artisans du bâtiment a progressé sur les trois premiers mois de l'année, toujours portée par le boom des logements neufs, mais ce n'est plus le seul facteur de croissance.

Le segment de la rénovation énergétique des logements existants apparaît plus dynamique que l'an dernier (+2 %) et tire l'ensemble du marché de la rénovation, selon les dernières estimations de la confédération des artisans du bâtiment (Capeb). « Les clients qui souhaitent faire des travaux chez eux se posent plus souvent qu'avant la question d'y associer un volet énergétique, commente le président de la Capeb, Patrick Liébus. Cela porte beaucoup sur l'isolation du toit, de la façade ou le changement de chauffage. »

Un crédit d'impôt qui devrait être maintenu

La fin de l'année 2016 montrait déjà une embellie des travaux d'économie d'énergie. Peut-être par crainte d'aides moins favorables que l'actuel crédit d'impôt, une fois le nouveau gouvernement installé ? Les professionnels, eux, sont plutôt sereins.

« Nous consacrons actuellement la majorité de notre temps à rencontrer les candidats à la présidentielle et aucun n'envisage de supprimer ce type d'aide, poursuit Patrick Liébus. En revanche, l'un [Emmanuel Macron, NDLR] remplacera volontiers le crédit d'impôt (qui suppose de faire l'avance de la dépense) par une prime payable au moment des travaux. Il reste à en définir le taux. »



La profession redoute la concurrence déloyale du travail non déclaré. Photo Shutterstock

La Capeb craint davantage qu'une concurrence déloyale ne capte cette reprise de la demande. Les artisans n'oublient pas qu'Hervé Novelli, chantre des autoentrepreneurs, est dans l'équipe de François Fillon. « Certains excès du régime des autoentrepreneurs ont été corrigés, mais nous ne voulons pas de relibéralisation, prévient Patrick Liébus, pour qui, encore aujourd'hui, les microentreprises ne paient pas de TVA, alors que nos entreprises paient par exemple 10 % pour les travaux de rénovation : ça fait une différence... »

La Capeb surveille aussi de près le déploiement de la carte d'identification du bâtiment, à attribuer à chaque ouvrier d'ici à l'été pour lutter contre le travail non déclaré. « Les attributions de cartes se font sur la base d'une déclaration en ligne par l'entreprise de ses salariés, explique le président de la Capeb. Il faut s'assurer qu'elle ne déclare pas plus de salariés qu'elle n'en a réellement, afin d'éviter la fabrication de vraies-fausses cartes. » — M. C.

fusions/acquisitions/cessions/partenariats
ENTREPRISES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES - RECHERCHE DE CANDIDATS REPRENEURS
pour une entreprise exploitant une activité d'impression d'étiquettes, actuellement en redressement judiciaire.

- Site industriel à proximité de Nancy ;
- 23 salariés ;
- Chiffre d'affaires 2016 : 4 M€ ;
- Résultat d'exploitation 2016 : - 81 K€.

Pour accéder au dossier de présentation, les candidats acquéreurs intéressés sont invités à contacter par écrit :

Maître Joanna ROUSSELET - Administrateur judiciaire
37 avenue de Friedland - 75008 Paris - joanna.rousselet@fajr.eu.

La date limite de remise des offres est prorogée jusqu'au vendredi 28 avril 2017 à midi.